

Réunion du 28 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 77
Nombre de votants : 82

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Jean-Christophe COIG (suppléant de M. Gilles MARDELLE), Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jean-Luc NOURY, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÊQUE, Michel LAURIO, Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Laurent COUBLUCQ, Jacques CLAVÉ, Lindsey DEARY, Gérard IRIART, Anita BEUSTE (pouvoir à M. Francis LARROQUE), Marie DE MORO (pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Marc DESPLAT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Jacques LABORDE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Marc PEREZ, Pierre LAFARGUE, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 1 : SOUTIEN A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SOCIETE SARL SPEM, IMPLANTEE ZONE EUROLACQ 2 A ARTIX. VIA LA SCI COH INVEST

Rapporteur : M. Michel DUPUY

L'entreprise Société Péruilhé Entretien Maintenance (SPEM) a été créée en novembre 1992, il y a donc 29 ans, par M. Gilbert PERUILHE pour répondre à la demande de ses clients (particuliers et professionnels) pour des prestations de plomberie – chauffage ainsi que pour divers travaux de second œuvre.

En mars 2008, elle a été reprise une première fois avant d'être revendue en mars 2017 à la SAS AMH (Adour Maintenance Habitat), détenue à 100 % par M. David COHEN. Le nom de l'entreprise a alors changé pour Société Plomberie Équipement et Maintenance (SPEM).

L'activité porte aujourd'hui sur la plomberie, le chauffage, la ventilation, la climatisation, le réseau incendie, la maintenance multitechnique.

M. COHEN a développé l'entreprise en réorganisant l'activité et en créant un service de maintenance et dépannage tourné vers les professionnels, ce qui lui a permis de doubler le chiffre d'affaires depuis la reprise.

Le marché qu'aborde la SARL SPEM est un marché régional existant. Sa clientèle est principalement constituée de professionnels, organismes publics et industries. Le service aux particuliers est existant mais minoritaire.

La société possède plusieurs certifications, ce qui lui permet d'intervenir sur ces différents marchés mais également de se différencier de ses concurrents (certification MASE, Qualibat RGE, QualiPac, le certificat Professionnel du Gaz (PG), et l'agrément manipulation fluide frigorigène). Elle a mis en place un système d'astreintes pour dépanner ses clients 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Au 31/12/2019, la SPEM a généré un chiffre d'affaires de 2 235 056 € et un bénéfice de 67 725 €.

A l'horizon 2021, la SPEM, qui emploie à ce jour 19 personnes à Pardies, envisage 2 embauches supplémentaires : un poste administratif et un technicien SAV.

La SPEM a aujourd'hui besoin de locaux plus fonctionnels et adaptés pour recevoir un effectif salarié croissant. Ceux-ci seront construits par la SCI COH INVEST, détenue à 95 % par AMH et à 5 % par M. David COHEN, qui a acquis pour cela le lot 6 C de la zone Eurolacq 2 à Artix. L'opération immobilière est estimée à 436 169 € HT. L'enveloppe de dépenses éligibles est de 370 169 € HT.

Parallèlement, la SPEM conduit un projet de transformation numérique de son entreprise pour favoriser la sortie des pièces sur chantier, la réalisation des devis et la gestion des stocks en temps réel. Cet investissement matériel, déjà engagé, est estimé pour l'année 2021 à 35 135 € HT.

Il est donc proposé d'attribuer une aide à l'investissement immobilier à la SCI COH INVEST au profit du développement de la SARL SPEM d'un montant plafonné à 37 169 €, soit un taux d'intervention de 10 %.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'octroyer** une aide de 37 169 €, soit 10 % d'une enveloppe de dépenses éligibles retenue à hauteur de 370 169 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SCI COH INVEST la convention qui fixe les modalités de versement de ladite aide, annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Patrice LAURENT

